

WICKERSHEIM WILSHAUSEN



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année !



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année !

Bulletin Communal

Décembre 2012



MOT DU MAIRE

Noël approche à grands pas, plus que quelques jours et 2012 fera partie des souvenirs.

Un dicton dit : «Les années se suivent mais ne se ressemblent pas», une fois de plus dans ces quelques lignes on peut toujours et encore évoquer la crise économique. Le taux de chômage atteint des niveaux historiques et personne n'est à l'abri de la perte de son emploi et de son revenu.

2012 a été marqué par l'élection du nouveau président de la République, François Hollande. Malgré ses promesses, le gouvernement est contraint de gérer jour après jour la crise qui met à mal notre pays. Il doit réajuster sans cesse les ressources et les dépenses de l'Etat, ce qui n'est pas sans conséquences sur nous, les contribuables. Le premier ministre l'a bien souligné, soyez compatissants en payant plus, ce qui n'est pas forcément facile à accepter. Ou encore sur nos collectivités qui voient leurs dotations et leurs ressources fondre comme neige au soleil. Le conseil général est fortement touché par ces restrictions mais doit subvenir aux dépenses sociales de plus en plus sollicitées, donc il subventionnera moins les investissements de nos communes, et c'est sans aucun doute notre premier partenaire.

Cela ne paraît pas suffisant à nous les hommes, le monde devient de plus en plus cruel comme le démontre le massacre en Amérique ou encore le conflit israélo-palestinien qui dure et qui fait des victimes jour après jour. Les égyptiens se

rebellement contre la dictature pour plus de liberté et pour une vie meilleure, n'est-ce pas inquiétant pour notre humanité où la devise est liberté, égalité et fraternité. Heureusement que dans notre pays, la France ou plutôt dans nos régions nous sommes encore épargnés de tels actes, quoi que la délinquance est présente. Mon vœu le plus cher serait que nous puissions vivre tranquille sans de telles cruautés et nous épanouir pleinement. Plus localement une pensée va à tous ceux et celles qui souffrent et se battent contre la maladie, n'oublions pas que la santé reste notre plus grande richesse.

Je tiens encore à remercier tous ceux et celles qui me soutiennent et m'épaulent tout au long de l'année, qui ont du temps à consacrer au bénévolat et à la vie dans nos villages.

A vous tous, petits et grands, je souhaite des jours heureux passés auprès de vos proches. Se retrouver, partager, échanger.... voilà ce à quoi Noël nous invite et je vous exprime dès à présent mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour 2013.

Je vous donne rendez-vous pour la désormais traditionnelle cérémonie des vœux du maire le 6 janvier 2013 à 17h à la salle polyvalente.

René Hatt





EVENEMENTS DE L'ANNEE

Dimanche
6 janvier
à 17 heures

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire

à la salle polyvalente de Wickersheim

Dimanche
10 février

Fête paroissiale

Dimanche
17 mars

Soirée tartes flambées

organisée par la Société de Tir

Dimanche
23 mars

Soirée moules-frites

organisée par les Amis Pompiers

Dimanche
2 juin

Fête d'été avec brocante

organisée par la Société de Tir

Samedi
5 octobre

Soirée moules-frites

organisée par les Amis Pompiers

Dimanche
20 octobre

Soirée tartes flambées

organisée par la Société de Tir

Afin de vous permettre de gérer au mieux la levée de vos ordures ménagères vous trouverez ci-après le planning de ramassages lors des jours fériés :

JOUR FÉRIÉ	JOUR RATTRAPAGE	FLUX CONCERNÉ
mardi 25 décembre 2012	samedi 22 décembre 2012	ORDURES MENAGERES
mardi 1 janvier 2013	samedi 29 décembre 2012	ORDURES MENAGERES
vendredi 29 mars 2013	samedi 30 mars 2013	ORDURES MENAGERES
vendredi 29 mars 2013	samedi 30 mars 2013	COLLECTE SELECTIVE
mercredi 1 mai 2013	samedi 27 avril 2013	ORDURES MENAGERES
lundi 20 mai 2013	samedi 18 mai 2013	COLLECTE SELECTIVE
mardi 24 décembre 2013	lundi 23 décembre 2013	ORDURES MENAGERES



TRAVAUX

Les travaux les plus conséquents de ce mandat se sont achevés cette année avec la mise en service de l'école intercommunale et des équipements qui y sont rattachés. Reste encore une mission principale pour les élus, la réhabilitation des anciennes écoles. Lors de l'une des dernières réunions du conseil municipal, un architecte a été missionné pour étudier le cas de l'école de Wilshausen. Une volonté a été de transformer le bâtiment en deux logements locatifs et un bureau communal qui devra servir de bureau de vote ou de petite salle de réunion, supprimer les locaux sanitaires pour créer un parking.

La mission de l'architecte a deux faces, la première étant d'esquisser les différentes solutions d'aménagement, mais cela ne

va pas sans la deuxième qui est d'établir les coûts et le financement des différentes solutions.

Pour l'école de Wickersheim, aucune solution n'est envisagée, si ce ne sont que quelques rumeurs. Une d'entre elles est notamment de démolir la bâtisse pour créer une place centrale du village qui permettrait de mettre en valeur notre fontaine, le monument aux morts, l'église et permettre certains aménagements, tel que l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite (loi entrant en vigueur en 2015), toilettes publiques, parking... Toute suggestion ou idée sera la bienvenue au sein de notre conseil, mais les travaux ne pourront pas être réalisés durant ce mandat électoral.

Le rehaussement et la stabilisation des chemins d'exploitation

Les travaux entrepris entre nos deux villages avec le réaménagement du chemin agricole et d'autres aménagements autour de notre commune ont permis de limiter les dégâts des eaux dans les zones urbanisées suite aux orages violents et de plus en plus fréquents.

Il est certain que pour les foyers touchés les dégâts et désagréments causés sont toujours de trop, mais dame nature fait

quand même ce qu'elle veut. Il est évident que d'autres aménagements pourront voir le jour qui nous protégeront encore un peu plus. Nous tenons à souligner que ces travaux n'ont pas généré de grosses dépenses pour la commune grâce notamment aux entreprises qui ont réalisé d'autres chantiers dans notre commune et au bénévolat des membres du conseil municipal et des associations foncières.



Les cloches de l'église



Après plusieurs pannes plus ou moins importantes et la vétusté de l'installation, l'horloge et les cloches posaient des problèmes de fonctionnement. Des travaux ont été confiés à l'entreprise Voegele pour remettre les pendules à l'heure.

Une mise aux normes de l'installation électrique ainsi qu'une horloge électronique gérée par satellite, qui à son tour gère les cadrans et les sonneries, ont été mises en place.

Ces travaux ont été entrepris grâce au soutien de l'association «Schübbe As» qui a été dissoute par le dernier bureau en place. Les fonds restants ont servi à financer une partie de ces travaux.

Nos remerciements vont aux derniers membres pour leur don ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré jadis dans et pour cette association.

Désormais les cloches de notre église retentissent à nouveau aux heures clés et rythment nos journées.





GRANDS ANNIVERSAIRES

Les différentes délégations du conseil municipal tiennent à remercier leurs aînés pour le très bon accueil qui leur a été réservé lors de leurs visites.



80 ans



GEYER Marguerite
née le 23/01/1932

80 ans



FISCHBACH Margot
née le 27/01/1932

80 ans



HUBER Anny
née le 13/10/1932

80 ans



VOLTZ Georges
né le 28/04/1932

80 ans



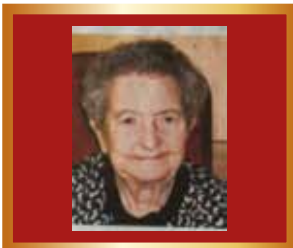
MARZOLF Jacques
né le 10/01/1932

90 ans



JACOB Alma
née le 26/10/1922

90 ans



WEIL Anne
née le 28/02/1922





ETAT CIVIL



Décès

Jeanne Anne Marie BRUMBTER épouse SIEFER
nous a quittés le 7 janvier 2012 à Wickersheim

Nicolas Charles Joseph BAEUMEL
nous a quittés le 16 mars 2012 à Haguenau

Marguerite Madeleine Marie KAERCHER veuve KERN
nous a quittés le 31 mai 2012 à Wickersheim

Jean-Michel AMOS
nous a quittés le 7 février 2012 à Strasbourg

Sophie Madeleine Marthe NIESS épouse MULLER
nous a quittés le 1^{er} décembre 2012 à Bouxwiller



Mariage

Pierre René LUDMANN et Aurélie Florence DUDT le 18 août 2012

Naissance

Adam LIMA né le 29 novembre 2012 à Strasbourg, fils de Miguel LIMA et Céline DOMINGUEZ habitant 22, rue du chêne à Wickersheim.

Hugo DOUESSIN né le 25 septembre 2012 à Schiltigheim, fils de Nicolas DOUESSIN et Jennifer STIEGLER habitant 53, rue principale à Wickersheim.



BLOC NOTES

Urbanisme

L'instruction des permis de construire ou de déclarations de travaux est confiée aux services de l'état notamment aux UTE (unité territoriale de l'équipement). Jusqu'au 1^{er} novembre ce service était assuré par l'UTE de Wasselonne mais suite à une restructuration du service utile par rapport au départ de plusieurs agents, la préfecture nous a fait part des traitements des dossiers à Strasbourg à la Direction Départementale du Territoire. Nous avons eu l'occasion de rencontrer les personnes de ce service avec l'association des maires du canton et les intéressés affichent clairement une volonté d'être des gens du terrain et d'étudier les spécificités de chaque dossier.

Nous vous rappelons que toutes les demandes doivent transiter par la mairie et seront transmises par nos soins après y avoir apporté des précisions et un avis de la municipalité.

Vol de fleurs

L'équipe municipale s'efforce d'égayer nos rues avec des décors floraux, plantations dans les différents bacs disposés aux entrées et à différents croisements de nos villages.

Une fois de plus, nous étions victimes de personnes malveillantes qui ont dérobé les plantes, peu après leur mise en place. Un contact a été pris avec les gendarmes. Malgré quelques petites suspicions, rien de n'a pu être entrepris. Nous comptons sur tous les habitants de nos villages pour nous faire part de toute anomalie ou constat pour pouvoir déposer une plainte et stopper les malintentionnés.

Merci pour votre collaboration.

Radar pédagogique

Un radar pédagogique a été acquis par la commune. Il va être mis en place dans peu de temps. L'équipe municipale souhaite le rendre mobile pour pouvoir le placer à différents endroits de nos villages afin de sensibiliser les automobilistes au fur et à mesure des risques qu'ils occasionnent avec une vitesse trop élevée en espérant que cet équipement freine les usagers trop pressés.

Soyez patients, ce sera au tour de chaque rue d'être équipée.



COMMUNIQUE DE PRESSE



Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80% !). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission «Accompagnement de personnes en perte d'autonomie», le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif «Adapt'Logis 67» permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement !

N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin

Direction de l'habitat : logement@cg67.fr

Les volontaires du Service Civique :

Amandine STEINSOULTZ 03.69.33.24.77

et Sophie WACKENHEIM 03.69.33.24.78

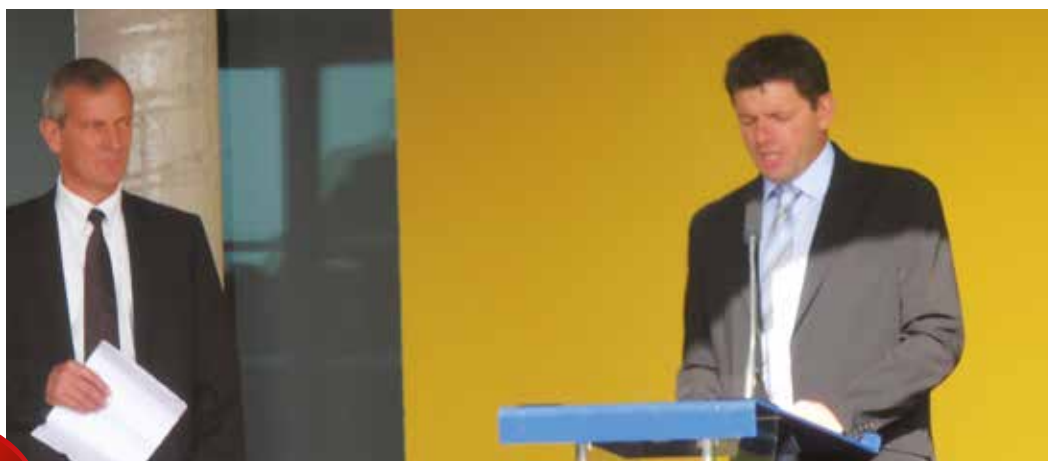




LA DÉCAPOLE

L'école intercommunale

Quelques photos de l'inauguration du groupe scolaire La Décapole du 29 septembre 2012





EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

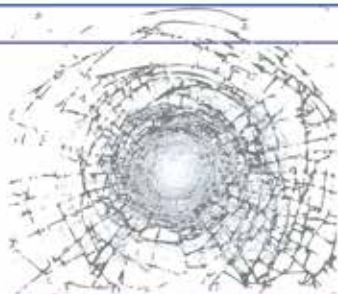
Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHEQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :
SFR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.



Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



Adoptez un comportement responsable

- 1 Respectez la réglementation, les consignes d'emploi.
- 2 Sensibilisez vos proches et vos amis à l'importance des règles de prudence
- 3 En cas d'accident, contactez les secours d'urgence :
15 pour les urgences
17 pour la police
18 pour les pompiers

Respectez ces conseils et faites-les partager autour de vous.

Vous ne serez pas ridicule en respectant ces règles, bien au contraire : vous serez respecté(e) pour avoir fait votre possible pour préserver l'intégrité physique de vos frères et sœurs, de vos amis, de vos voisins.

Impression 115% - Vérifier 100% - Impression sur papier recyclé

Document réalisé dans le cadre du Contrat Intercommunal de Prévention et de Sécurité de la Communauté urbaine de Strasbourg



Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE



Fusées et gros pétards sont interdits, pour que la fête ne finisse pas aux urgences



Informations sur la réglementation

La vente de pétards aux mineurs (moins de 18 ans) est interdite.

- Il est interdit d'introduire dans le Bas-Rhin des pétards achetés en Allemagne (sauf autorisation d'importation). Les achats non autorisés peuvent être confisqués par la Douane. Les contrevenants sont passibles de poursuites judiciaires.
- Le transport de pétards dans les transports en commun (bus et tram) est interdit.
- La vente de pétards autorisée aux adultes ne concerne que les petits modèles (K1). Les fusées sont interdites.
- La vente et l'utilisation des pétards sont interdites sauf le dernier jour ouvrable de l'année.

Si vous ne respectez pas ces consignes, vous êtes passibles d'une sanction voire d'une condamnation.

Si vous blessez quelqu'un, vous ferez l'objet d'une enquête judiciaire avec garde à vue et présentation devant un magistrat.

En cas d'accident, les parents des auteurs mineurs sont responsables civilement et devront payer les dégâts causés par leur enfant.

Eviter les risques : quelques conseils

- Si un jeune de moins de 18 ans veut faire exploser un pétard, la présence d'un parent ou d'un adulte est obligatoire.
- Un pétard allumé ne se garde pas en main : il doit être jeté au sol et à bonne distance des personnes et des biens.
- N'essayez pas de rallumer un pétard qui n'a pas explosé (mieux vaut le noyer dans une flaque d'eau pour que d'autres ne s'en servent plus).
- La fabrication artisanale d'engins explosifs est totalement interdite. Elle peut entraîner des poursuites judiciaires avec de lourdes amendes.

Le bruit gêne, respectez le voisinage.

Grandeur maximum autorisée

Taille réelle



En cas d'accident ou d'incendie

Ne mettez pas inutilement votre vie en danger :

- votre vie ne sera plus la même avec des blessures graves et irréversibles.
- vous pouvez être défiguré : les brûlures du 2^e et 3^e degré laissent d'immenses cicatrices et déforment le visage.

Ne compromettez pas votre avenir :

- en ne pouvant plus exercer de métiers : la perte, même partielle, de la vue empêche de devenir pilote, conducteur, ne permet plus l'accès aux métiers d'intervention et de sécurité. La perte d'un doigt empêche de devenir artisan, musicien, DJ...
- en ne pouvant plus exercer votre sport favori.

Les blessures par explosion peuvent laisser vos mains dans un tel état que vous ne pourrez plus ni vous servir d'un portable ou d'un MP3, ni dans la vie quotidienne tenir un stylo ou une fourchette... Ce sera un handicap permanent.

ADECA

Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple

que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 564 cancers et d'en éviter 3008 depuis 2003 en Alsace (données de novembre 2012).

Dans la commune de WICKERSHEIM WILSHAUSEN, la 3^{ème} campagne a débuté en novembre 2012. Lors de la 2^{ème} campagne, 41,7% des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans : **faites le test tous les deux ans**

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
tél. : 03 89 12 70 13 - fax : 03 89 12 70 17 - mail : secret@adeca-alsace.fr
site internet : www.adeca-alsace.fr

RIONS ENSEMBLE

Blagues de Noël

Nous sommes fin décembre et le juge du tribunal correctionnel est de bonne humeur. Il demande au prisonnier :

- Quelles sont les faits qui vous sont reprochés ?
- On me reproche d'avoir fait mes achats de Noël trop tôt !
- Mais ce n'est pas un crime ça. Et comment ça, trop top !
- Ben, avant que le magasin n'ouvre...

Deux blondes décident d'économiser un peu et se rendent dans les bois pour trouver un sapin pour Noël. Au bout de deux heures de recherches intensives, la première harassée s'exclame:

- Bon j'en ai marre, le prochain qu'on voit avec ou sans boules; on le prend !

Une femme, peu avant Noël dit à son mari qu'elle aimerait recevoir quelque chose capable de monter de 0 à 100 en plus ou moins 4 secondes... Il va de soit qu'elle voulait une nouvelle voiture... Le mari, très consciencieux va lui acheter ce qu'il faut... Pour Noël, elle reçoit donc... UNE BALANCE !!!

Weihnachtswitze

Die schwierigste Aufgabe des Vaters zu Weihnachten : Den Kindern klar machen, daß er der Weihnachtsmann ist, und der Frau klar machen, daß er es nicht ist.

Ein Papa resümiert: "Ich weiß jetzt, warum Weihnachten in meiner Kindheit so schön war. Ich mußte die Geschenke nicht bezahlen!"

Auf einer Kreuzung stoßen am Heilig Abend zwei Autos zusammen. Ein Polizist kommt und zückt seinen Notizblock. Darauf der eine Fahrer : "Aber Herr Polizist, man wird doch wohl noch auf das Weihnachtsfest anstoßen dürfen!"

"Ach Omi, die Trommel von Dir war wirklich mein schönstes Weihnachtsgeschenk."

"Tatsächlich ?", freut sich Omi.

"Ja, Mami gibt mir jeden Tag fünf Euro, wenn ich nicht darauf spiele!"

